

## PROJET DU GAZODUC D'ÉNERGIR À PARTIR DU MÉGA DÉPOTOIR DE STE-SOPHIE propriété de WASTE MANAGEMENT (WM)

Selon l'information disponible sur ce projet, 60% du biogaz produit est vendu et acheminé par un gazoduc existant chez Les entreprises Papiers Rolland Inc à Saint-Jérôme.

Conséquemment, 40% du biogaz produit par décomposition des déchets enfouis est brûlé sur place en torchère. Pourquoi créer des gaz à effet de serre (GES)?

Je n'ai pas trouvé dans la documentation présentée l'alternative d'installer des génératrices au gaz méthane (biogaz purifié) pour produire de l'électricité, et l'introduire dans le réseau d'Hydro-Québec.

Cette technique est déjà en opération dans un lieu d'enfouissement technique (LET) près de Lachute et je crois que ce site appartient à Waste Management.

Ce serait un moyen très rapide de produire de l'électricité dont nous avons besoin actuellement.

Waste Management propose de construire une usine de biométhanisation sur son site de Sainte-Sophie d'ici deux (2) ans pour y produire du gaz naturel renouvelable (GNR). C'est de l'utopie puisque toutes les usines de biométhanisation construites depuis près de 15 ans au Québec ne produisent pas de GNR ou en produisent très peu et de ce fait ne sont pas rentables. Nos gouvernements doivent y injecter plusieurs millions de dollars pour les maintenir en opération.

Waste Management propose de recevoir annuellement 50 000 tonnes métriques de matières organiques, les bacs bruns entre autres, pour faire fonctionner sa future usine de biométhanisation.

Dans le même ordre d'idée, la Ville de Laval veut aussi se construire une usine de biométhanisation au coût de 200M\$, mais elle n'a pas eu de réponse à son appel d'offres. Ainsi, leurs matières organiques ne seront pas disponibles pour la future usine de Ste-Sophie

La Ville de Montréal veut elle aussi se construire une usine de biométhanisation très prochainement. Ici aussi, leurs matières organiques ne seront pas disponibles pour la future usine de Ste-Sophie.

Considérant la construction de ces 2 usines de biométhanisation pour le traitement de leurs matières organiques respectives, Waste Management n'aura pas les matières organiques pour faire fonctionner sa future usine. Conséquemment, je crois sincèrement que WM ne construira jamais ladite usine.

Par ailleurs, il faut savoir que EBI à Berthierville ou Joliette traite déjà des dizaines de milliers de tonnes de matières organiques.

De plus, EBI vient d'acquérir Mironor de Brownsburg-Chatam, près de Lachute. Mironor y traite 30 000 tonnes métriques de matières organiques provenant de Laval, Pointe-Calumet et Grenville.

Conséquemment, je crois que Waste Management invoquera à moyen terme qu'il ne disposera pas du tonnage suffisant pour rentabiliser sa future usine de biométhanisation, et de fait ne la construira pas. Le gazoduc proposé

À mon avis, il serait préférable que le biogaz actuellement produit sur le site de Ste-Sophie soit purifié et rendu disponible pour la culture en serres pour développer l'autosuffisance alimentaire du Québec. Par exemple pour la culture des concombres, petits pour les cornichons et grands pour consommation fraîche. Pour la culture des tomates de plusieurs variétés. Pour la culture du cannabis médical. Pour plusieurs autres légumes et petits fruits.

La transformation des matières organiques par compostage est déjà bien connue et utilisée depuis plus de 30 ans. De nouveaux équipements ont spécialement été conçus et améliorés pour en faciliter le travail et le rendre rentable.

De plus, cette technique de compostage permet de retourner à la terre un terreau et un fertilisant qui redonne vie aux terres arables et permet de réduire l'utilisation des engrais chimiques. Cette technique est actuellement très répandue et je crois que c'est la voie la plus écologique que nous devons suivre.

De ce fait, la matière organique ne doit pas servir de matériau de recouvrement d'un méga dépotoir (LET) mais doit être transformée naturellement par compostage pour servir à bon escient.

En résumé, **il est prématuré de construire ce gazoduc souterrain d'Énergir**, qui de trouverait sur des terres agricoles. Le cas échéant, qu'advierait-il du gazoduc existant qui aliment Papiers Rolland ?

Une analyse régionale très large doit préalablement être effectuée pour définir le besoin de cette future usine de biométhanisation à Ste-Sophie.

François Laflamme